

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	9
• votants	10
• absents	2
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 11 février 2020 à 18 heures 00

**Date de convocation :**

05 février 2020

**Date d'affichage :**

05 février 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Objet**

Achat barrières mains courantes pour trottoirs Route de Luscan.  
Demande de subvention Conseil Départemental.

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes NOE Liliane, BOLEA Maryse, ARIES Fabienne, Mrs MAURETTE Bernard, SIBRA Gérard, SALES André, DELORT Thierry, VALLE Anthony.

Absent avec procuration : Mme VEYRIES Nadine procuration à Mme STRADERE Michèle

Absent : Mr BRUNA Roger

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le conseil municipal que les trottoirs de la route de Luscan sont en réfection.

Afin de garder les trottoirs en bon état il est nécessaire d'installer des barrières main courante afin qu'aucun véhicule n'y stationne.

Plusieurs devis ont été demandés. Le devis des établissements COMAT & VALCO a été retenu pour un montant de 1880 € H.T soit 2256.00 € TTC

Une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité  
- d'installer des barrières main courante Route de Luscan d'un montant de 1880 € HT soit 2256 € TTC.  
- de demander une subvention au Conseil Départemental 31.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens, le .

Fait à Barbazan, le 12 février 2020.

Le Maire,

